



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'offre de formation du service d'enseignement à distance (EAD) de la Faculté de droit de Grenoble.

Dans ce document, vous trouverez des informations générales pour les candidats :

PRESENTATION, C'EST QUOI L'EAD ?	2
LA CARTE DE FORMATION	3
LA PROCEDURE POUR CANDIDATER	4
LA FICHE CONTACT	5
L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'EAD	6

L'équipe EAD reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Alexandre Delmotte, Vice doyen

Isabelle Dumon, Responsable administrative

PRESENTATION – C'EST QUOI L'EAD ?

Je souhaite suivre des études de droit à distance...

C'est quoi l'enseignement à distance ?

Je suis éligible à l'EAD si je suis dans une des situations suivantes :

- . Engagé dans la vie active
- . Chargé de famille
- . Inscrit dans un double cursus
- . Résident à l'étranger et hors région grenobloise
- . Empêché pour raisons de santé
- . Sportif haut niveau

Le diplôme obtenu à la même valeur que celui obtenu en régime présentiel.

Qui sont mes interlocuteurs ?

Une question pratique ?

La permanence téléphonique vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Une question pédagogique ?

Chaque matière dispose d'un forum interactif. Les enseignants répondent à vos questions en ligne.



Credit photo : shutterstock

Comment travailler à distance ?

La plate-forme pédagogique de travail s'appelle

« **Moodle** »

A l'issue de votre inscription, vous recevez des identifiants et un guide d'utilisation qui vous permet d'avoir accès en ligne aux supports pédagogiques ainsi qu'aux informations générales

Et le déroulement de l'année ?

La rentrée a lieu mi-octobre et un calendrier général fixe les échéances de l'année.

Des travaux dirigés (TD) sont proposés le samedi dans nos locaux. Ils sont conseillés mais facultatifs, et ne sont pas notés.

Des devoirs maison (DM) facultatifs peuvent participer à l'évaluation sous forme de points de pondération ajoutés à la moyenne de la matière.

Les examens se déroulent exclusivement à l'UGA fin janvier, mi-juin, et début septembre pour le rattrapage.

LA CARTE DE FORMATION

Libellé du diplôme	Titre d'accès requis par le règlement des études*	Objectifs de la formation
CAPACITE EN DROIT 1ère Année	Sans diplôme (à 17 ans révolus)	La capacité a pour objectif de permettre aux étudiants n'ayant pas de titre d'admission dans l'enseignement supérieur, d'accéder à la licence en droit. Elle permet également d'accéder à certains concours de la fonction publique.
CAPACITE EN DROIT 2ème Année	Capacité 1^{er} année	
Licence de droit 1ère année et CEJ 1**	Bac et DAEU parcours A	La L1 débute par un premier semestre le plus généraliste possible pour permettre aux étudiants de confirmer leur intérêt pour le droit.
Licence de droit 2ème année et CEJ2**	Licence en droit 1^{ère} année	La L2 et la L3 visent à permettre l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences méthodologiques suffisamment solide dans les matières juridiques pour envisager une poursuite en Master.
Licence de droit 3ème année et CEJ3**	Licence en droit 2^{ème} année	
M1 Collectivités territoriales	Licence en droit 3^{ème} année	La première année de master a pour objectif d'apporter aux étudiants un début de spécialisation dans le domaine concerné. Les étudiants peuvent alors préparer une poursuite d'études en seconde année de master, plus spécialisé encore.
M1 Public des affaires		
M1 Privé		
M1 Affaires		
M1 Droit Européen		
M1 Droit International		
M1 Droit des Libertés		
M2 SECURITE INTERNATIONALE ET DEFENSE	Master 1 sur dossier Très bon niveau de français et B2 en anglais	Ce M2 vise à former des spécialistes de haut niveau capables de développer une vision globale des problèmes de sécurité internationale et de défense.
DU CERTIFICAT D'ETUDES JURIDIQUES SPECIALISEES (C.E.J.S.) 5 matières aux choix dans une spécialisation . PUBLIC . AFFAIRES . CIVIL . INTERNATIONAL	Licence en droit 2^{ème} année	Le certificat d'études juridiques spécialisées a pour objet de proposer une spécialisation juridique dans un domaine déterminé.

* Vous pouvez également intégrer ce cursus par une admission de la commission des équivalences.

** Étaler vos études en Licence ?

Pensez au **DU Certificat d'Etudes Juridique (CEJ)** ! Il permet un étalement des études, par exemple en **CEJ1** vous pouvez valider la moitié de la première année et la poursuivre l'année suivante.

LA PROCEDURE POUR CANDIDATER

L'ensemble des informations relatives à l'Enseignement à Distance (EAD) de la Faculté de Droit de Grenoble sont regroupées sur la page :

<https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/formation/se-former-autrement/enseignement-a-distance-ead-/enseignement-a-distance-116655.kjsp>

Sur le bandeau à droite, se trouvent la rubrique **candidater et s'inscrire**. Vous y trouverez en **téléchargement la procédure de candidature** qui est à lire attentivement et à suivre précisément, étape par étape.

Une fois votre candidature étudiée, vous recevrez sous une quinzaine de jours une réponse. Si votre candidature est acceptée, vous recevrez la procédure d'inscription à l'UGA.

Les prix et modalités de paiement sont indiqués en bas de cette page.

Attention, toute démarche doit être finalisée pour la date de la rentrée pédagogique, fixée au **8 octobre 2018**.

PERIODE de CANDIDATURE SUR E CANDIDAT

. Par avis de la commission des équivalences :

- . Tout diplôme étranger
- . Tout diplôme dans un autre domaine que le cursus universitaire de droit
- . Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

du 23/04 au 26/05/2018

. Par le titre d'accès requis par le règlement des études :

du 18/06 au 06/07/2018 et du 10/09 au 08/10/2018

les candidatures en capacité se font uniquement durant ces périodes.

. Pour le M2 SID :

Du 02/05 au 18/05 2018 (Et, sous réserve de places disponibles, du 03/09 au 08/09 2018)

Informations sur la plateforme E Candidat :

Attention les vœux sur E Candidat ne peuvent être faits que dans les dates indiquées

Un tutoriel est à votre disposition :

<http://ressources-si.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/story.html>

Si vous rencontrez un problème avec l'application E candidat, envoyez un mail avec une copie d'écran à : ecandidat@univ-grenoble-alpes.fr

LA FICHE CONTACT

Pour un traitement efficace de votre demande, orientez-la à l'aide de l'organigramme et, selon si votre question est d'ordre :

1) Pour des questions d'ordre administratif

- Par téléphone :

Une permanence est à votre disposition

De 10h à 12h et de 14h à 16h au 04 76 82 54 95

- Par mail à la scolarité (**utiliser votre adresse UGA**)

Capacité: droit-ead-capacite@univ-grenoble-alpes.fr
DU CEJS: droit-ead-cejs@univ-grenoble-alpes.fr
DU CEJ 1, 2, 3: droit-ead-cej@univ-grenoble-alpes.fr
LICENCE 1: droit-ead-l1@univ-grenoble-alpes.fr
LICENCE 2: droit-ead-l2@univ-grenoble-alpes.fr
LICENCE 3: droit-ead-l3@univ-grenoble-alpes.fr
Master 1: droit-ead-m1@univ-grenoble-alpes.fr
M2 SID: droit-m2sid-ead@univ-grenoble-alpes.fr

Contact service formation continue :

droit-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr tél : **04 76 82 56 58**

2) Pour des questions d'ordre pédagogique et concernant l'équipe enseignante

Pour des conseils, des questions et précisions **d'ordre pédagogique et général**, vous pouvez contacter Monsieur le vice doyen, Alexandre DELMOTTE, par mail :

Alexandre.Delmotte@univ-grenoble-alpes.fr

Pour le M2 SID, contactez Mme Deschaud-Dutard, par mail :

Delphine.deschaux-dutard@univ-grenoble-alpes.fr

Une foire aux questions les plus fréquentes est également disponible sur la page de l'EAD... Pensez à vous y reporter !

L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'EAD



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU POLE EAD Année 2018/2019

